



# INO GLOSS PRESTIGE

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

CONSTRUIT POUR: INO SOLUTIONS  
 9040 BOUL DU GOLF, ANJOU, MONTREAL, P.Q. H1J 3A1  
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : CANUTEC (613) 996-6666  
 NOM DU PRODUIT: INO GLOSS PRESTIGE  
 UTILISATION DU PRODUIT : FINI ET SCELLANT A PLANCHER ULTRA HAUTE VITESSE  
 CATÉGORIE SIMDUT: D2B  
 PRÉPARÉ PAR : DÉPARTEMENT DES RÈGLEMENTS  
 NO. DE TÉLÉPHONE DU PRÉPARATEUR: (905) 847-3000 XT 250  
 DATE PRÉPARÉE: 31, MAI 2008

### SECTION 02: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	CAS#	NIVEAUX D'EXPOSITION	LD (50),CHEMIN, ESPÈCES	LC(50), CHEMIN, ESPÈCES
DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER	3-7	111-90-0	AIHA WEEL TWA 25 ppm	ORALE 5500 mg/ Kg ( RAT ) CUTANEE 4200µ l / Kg (RAT)	>5240 mg/m <sup>3</sup> EXPOSITION 4 HEURES (RAT)
LES AUTRES INGRÉDIENTS	%	CAS#	NIVEAUX D'EXPOSITION	LD (50),CHEMIN, ESPÈCES	LC(50), CHEMIN, ESPÈCES
DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER	0.5-1.5	34590-94-8	ACGIH TLV-TWA 100 ppm TLV-STEL 150 ppm OSHA TWA 100 ppm TLV-STEL 150 ppm IDLH :600 ppm	ORALE 5400 mg/Kg (RAT)  CUTANEE 10 ml/ Kg (LAPIN)	>500 ppm EXPOSITION 7 HEURES (RAT)
ACRYLIC POLYMER MIXTURE	10-30	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	ORALE >5000 mg / Kg (RAT) CUTANEE >5000 mg/ Kg (LAPIN)	NON DISPONIBLE
TRIBUTOXYETHYL PHOSPHATE	1-5	78-51-3	NON DISPONIBLE	ORALE >500 <5000 mg/ Kg (RAT) CUTANEE >10000 mg/ Kg (LAPIN)	4.43 mg/ L EXPOSITION NON SPECIFIEE (RAT)
ISODECYL BENZOATE	0.5-1.5	131298-44-7	NON DISPONIBLE	ORALE >5000 mg/ Kg (RAT) CUTANEE >2000 mg/ Kg (LAPIN)	3.3 mg/ L EXPOSITION 4 HEURES (RAT)

# INO GLOSS PRESTIGE

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 03: IDENTIFICATION DES DANGERS.

#### EFFETS POTENTIELS AIGUS SUR LA SANTÉ:

VOIES D'ENTRÉE : YEUX, PEAU, INHALATION, INGESTION  
CONTACT AVEC LA PEAU: PEUT DEVENIR IRRITANT LORS D'EXPOSITIONS PROLONGÉES OU RÉPÉTÉES.  
ABSORPTION CUTANÉE: LES COMPOSANTES D'ETHERS GLYCOL PEUT ETRE ABSORBE PAR LA PEAU AVEC LE CONTACT PROLONGE OU REPANDU. PAS UN EVENEMENT PROBABLE QUAND A UTILISE COMME DIRIGE.  
YEUX: LE CONTACT AVEC LE LIQUIDE PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE MODÉRÉE .  
INHALATION: LES VAPEURS PEUVENT IRRITER DES MUQUEUSES ET L'ETENDUE RESPIRATOIRE. L'INHALATION EXCESSIVE PEUT CAUSER LE VERTIGE, LA NAUSEE, LE MAL DE TETE ET LA SOMNOLENCE, L'IRRITATION NASALES ET RESPIRATOIRES.  
INGESTION: PEUT CAUSER L'IRRITATION ET LA NAUSEE, VOMIR, LE VERTIGE ET LA DIARRHEE. L'ASPIRATION DE MATERIEL DANS LES POUMONS PENDANT LE VOMISSEMENT PEUT CAUSER PNEUMONITIS CHIMIQUE, QUI PEUT ETRE FATAL.  
EFFETS DE SUR-EXPOSITION INTENSE : COMME CI-DESSUS. PRÉCÉDEMMENT EXISTANT CONDITIONS DU SYSTEME RESPIRATOIRE ET PEAU PEUVENT ÊTRE AGGRAVÉES PAR LA MÉDIATISATION EXCESSIVE.  
EFFETS DE SUR-EXPOSITION CHRONIQUE: AUCUN EFFETS ONT PREVU DANS L'USAGE NORMAL

### SECTION 04: MESURES DE PREMIERS SOINS.

YEUX: RINCER LES YEUX À GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES EN SOULEVANT LES PAUPIÈRES AFIN D'ASSURER UNE IRRIGATION COMPLÈTE DE LA CAVITÉ DE L'OEIL . OBTENIR DE L'AIDE MÉDICALE.  
PEAU: LAVER LA PEAU AVEC DU SAVON. ENLEVER LE LINGE CONTAMINÉ. SI LES SYMPTÔMES PERSISTENT, OBTENIR DE L'AIDE MÉDICALE.  
INHALATION: SORTIR LES VICTIMES À L'AIR FRAIS. L'AIDER À RESPIRER SI NÉCESSAIRE. OBTENIR DE L'AIDE MÉDICALE.  
INGESTION: **NE PAS FAIRE VOMIR.** SI LA VICTIME EST CONSCIENTE, LUI DONNER 1 – 2 VERRES D'EAU AFIN DE DILUER LE CONTENU DANS L'ESTOMAC. **OBTENIR DE L'AIDE MÉDICALE.** NE JAMAIS INSÉRER QUOI QUE CE SOIT DANS LA BOUCHE D'UNE PERSONNE INCONSCIENTE.

AVIS AU MÉDECIN: TOUS LES TRAITEMENTS DEVRAIENT ÊTRE FAITS EN SE BASANT SUR LES SIGNES/SYMPTÔMES DE DOULEUR OBSERVÉES SUR LE PATIENT. LA POSSIBILITÉ DE SUREXPOSITION À DES MATIÈRES AUTRES QUE CE PRODUIT DOIT ÊTRE PRISE EN CONSIDÉRATION

### SECTION 05: MESURES DE COMBAT D'INCENDIE.

POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DETERMINATION: AUCUN (TCC)  
LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSION (% PAR VOLUME): AUCUN  
LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSION (% PAR VOLUME): AUCUN  
TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION: AUCUN  
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ : LIQUIDE ININFLAMMABLE  
CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ: AUCUNE.  
MOYENS D'EXTINCTION: SELON LE FEU ENVIRONNEMENT.  
PROCÉDURES SPÉCIALES POUR COMBATTRE L'INCENDIE: LES POMPIERS DOIVENT UTILISER L'ÉQUIPEMENT COMPLET DE PROTECTION ET UTILISER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME APPROUVÉ. UTILISER DES JETS D'EAU POUR REFROIDIR LES CONTENANTS EXPOSÉS AFIN DE PRÉVENIR UNE FORMATION DE PRESSION ET UNE POSSIBLE RUPTURE. NE PAS RENSERER OU ECLABOUSSER LE PRODUIT.  
PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION: OXYDES DE CARBONE ET NITROGENE.  
DONNÉES SUR L'EXPLOSION: PAS APPLICABLE  
SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES STATIQUES NON SENSIBLE  
SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE : NON SENSIBLE

**SECTION 06: MESURES EN CAS D'ACCIDENT.**

PROCÉDURES LORS DE  
FUIE OU DÉVERSEMENT: LE PERSONNEL PRÉPOSÉ AU NETTOYAGE DOIVENT UTILISER L'ÉQUIPEMENT COMPLET DE PROTECTION. FAIRE ÉVACUER LE PERSONNEL NON PROTÉGÉ À L'ÉCART DU DÉVERSEMENT. AÉRER LE LOCAL. **ATTENTION** : LA SURFACE PEUT ÊTRE GLISSANTE.

DÉVERSEMENT MINEUR: ESSUYER. RINCER LA SURFACE AVEC DE L'EAU.

DÉVERSEMENT MAJEUR: FAIRE UNE DIGUE. NE PAS PERMETTRE AU DÉVERSEMENT D'ACCÉDER AUX VOIES D'EAU EXTÉRIEURES OU AUX ÉGOUTS. RÉCUPÉRER LE PLUS DE MATIÈRE POSSIBLE. PLACER DANS DES CONTENANTS APPROPRIÉS POUR LA MISE AU REBUT. RINCER LES RÉSIDUS AVEC DE L'EAU.

**SECTION 07: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

PROCÉDURES - MANIPULATION  
ET ÉQUIPEMENT : ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS. NE PAS RESPIRER LES VAPEURS. ENLEVER LE LINGE CONTAMINÉ ET LE LAVER AVANT DE LE RÉUTILISER. LAVER LES MAINS GÉNÉREUSEMENT APRÈS UTILISATION. NE PAS CONTAMINER LA NOURRITURE, ARROSER OU NOURRIR PENDANT L'USAGE OU L'EMMAGASINAGE DE CE PRODUIT. LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE.

EXIGENCES POUR  
L'ENTREPOSAGE: GARDER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AÉRER, À L'ÉCART DES PRODUITS INCOMPATIBLES. NE PAS GELER. GARDER HORS DE PORTEE D'ENFANTS. GARDER LE RÉCIPIENT À FERME QUAND PAS DANS L'USAGE. NE PAS REMPLOYER DE RÉCIPIENTS VIDES

**SECTION 08: CONTRÔLE LORS D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE.**

PROTECTION DES YEUX: PORTER DES LUNETTES CONTRE LES ECLABOUSSEMENTS DE PRODUITS CHIMIQUES.

PROTECTION RESPIRATOIRE: NORMALEMENT PAS REQUISE. UTILISER UN RESPIRATEUR SI VAPEURS DANS L'AIR DÉPASSANT LES LIMITES D'EXPOSITION OU EN CAUSANT UNE IRRITATION. UTILISER LE RESPIRATEUR DANS L'ESPACE ENCLOSE.

GANTS: PORTER DES GANTS EN NEOPRENE OU EN NITRILE.

AUTRE ÉQUIPEMENT  
DE PROTECTION: SELON LE BESOIN AFIN DE PRÉVENIR TOUT CONTACT AVEC LE PRODUIT.

CONTRÔLES MÉCANIQUES: UTILISER DANS UN Puits UN SECTEUR VENTILE. UTILISER GENERAL MECANIQUE ET/OU L'ÉCHAPPEMENT LOCAL SI BRUME/LES VAPEURS DANS L'AIR OU LE PRODUIT SONT UTILISÉES DANS UN ESPACE LIMITE.

**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.**

ÉTAT PHYSIQUE: LIQUIDE

ODEUR ET APPARENCE: FRAGRANCE MINIMALE DE ACRYLIQUE,LIQUIDE BLANC ET OPAQUE.

SEUIL DE L'ODEUR: NON DISPONIBLE.

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE: 1.012-1.042

TENSION DE LA VAPEUR : COMME L'EAU

DENSITÉ DE LA VAPEUR:(AIR=1): COMME L'EAU

CONTENU DE COV(%): 5.67-6.67 (ARB 310)

TAUX D'ÉVAPORATION: COMME L'EAU

POINT D'ÉBULLITION: 100<sup>0</sup> C ( 212<sup>0</sup> F )

PH: 8.25-8.75

POINT DE CONGÉLATION: NON DISPONIBLE

DENSITÉ (g/ ml): 1.012-1.042

COEFFICIENT DE RÉPARTITION: ENTIÈREMENT SOLUBLE DANS L'EAU

EAU/HUILE

**SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ**

STABILITÉ CHIMIQUE: STABLE.

MATIÈRES INCOMPATIBLES : ÉVITER LES PRODUITS ACIDES ET LES SOLUTIONS DE SEL

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ: AUCUN

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION  
DANGEREUX: OXYDES DE CARBONE ET AUTRE VAPEURS TOXIQUES.

**SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE.**

PROPRIÉTÉS IRRITANTES DU PRODUIT : IRRITANT MODEREE  
 SENSIBILISATION AU PRODUIT: NON DISPONIBLE  
 EFFETS CANCÉRIGÈNES: AUCUN CANCÉRIGÈNE CONNU SELON LA LISTE OSHA, IARC OU NTP  
 EFFETS SUR LA REPRODUCTION: AUCUN EFFET CONNU SUR LA REPRODUCTION.  
 CONDITIONS TÉRATOGENES  
 LES ETUDES FAITES SUR LES ANIMAUX DEMONTRENT QUE LE DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER NE CAUSENT AUCUN EFFET TERATOGENE OU SUR L'EMBRYON.  
 CONDITIONS MUTAGÈNES, LE DIPROPYLENE GLYCOL ETHYL ETHER A DONNE DES RESULTATS NEGATIFS LOR D'ESSAIS A COURT TERME SUR LES BACTERIES ET LES CELLULES CULTIVEES DE MAMMIFERE DANS LES ETUDES MUTAGENES. LE COMPOSANT DE TRIBUTOXYETHYL PHOSPHATE N'ETAIT PAS MUTAGENIC DANS L'ESSAI DE AMES.

TOXICOLOGIQUES, SYNERGISTIQUES  
 PRODUITS; EHTYLENE GLYCOL A AUGUMENTE LA TOXICITE DU DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LORS DUNE ETUDE SUR LES ANIMAUX.

**SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

IL N'Y A PAS D'INFORMATION ECOLOGIQUE DISPONIBLE POUR LE PRODUIT. L'INFORMATION INDIVIDUELLE DE COMPOSANT (COMME DISPONIBLE) SEULEMENT. L'INFORMATION DE ECOTOXICOLOGICAL POUR SUIVRE EST PRINCIPALEMENT BASEE OU COMPLETEMENT SUR L'INFORMATION POUR LES COMPOSANTS EXPRIMES SUR UNE 100% BASE DE PRINCIPE ACTIF

LA TOXICITE AQUATIQUE : PECHER LES DONNEES D'ESPECE :

DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 (96 HR), BLUEGILL: 10,000 mg/ L  
 DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 (96 HR), RAINBOW TROUT: 13420 mg/ L  
 DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 (96 HR), FATHEAD MINNOW: 264000 mg/ L  
 DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 (96 HR), FATHEAD MINNOW: >23200 mg/ L  
 DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER LC50 (96 HR), FATHEAD MINNOW: 10000 mg/L  
 TRIBUTOXYETHYL PHOSPHATE EC 50 (96 HR), FATHEAD MINNOW: 16 mg/L  
 TRIBUTOXYETHYL PHOSPHATE EC 50 (48 HR) , KILLFISH @ 10 °C: 44 mg/L  
 TRIBUTOXYETHYL PHOSPHATE EC 50 (48 HR) , KILLFISH @ 20 °C: 27 mg/L  
 TRIBUTOXYETHYL PHOSPHATE EC 50 (48 HR) , KILLFISH @ 30 °C: 6.8 mg/L  
 ACRYLIC POLYMER LC 50, (96 HR), RAINBOW TROUT : >100 ppm

LA TOXICITE AQUATIQUE : LES INVERTEBRES:

DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 (48 HR) : CLADOCERAN: 19800 mg/ L  
 DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 (48 HR) : CLADOCERAN: >10000 mg/  
 DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 (24 HR): BRINE SHRIMP: <10000 mg/ L  
 DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER EC 50 (48 HR): DAPHNIA: 5000 mg/ L  
 TRIBUTOXYETHYL PHOSPHATE LC 50 (24 HR): DAPHNIA: 84 mg/ L  
 TRIBUTOXYETHYL PHOSPHATE LC 50 (48 hr): DAPHNIA:75 mg/L  
 ACRYLIC POLYMER EC 50, (48 HR), DAPHNIA MAGNA : >100 ppm

LA TOXICITE AQUATIQUE : (L'INHIBITION DE CROISSANCE) LES PLANTES: ACRYLIC POLYMER EC 50, (72 HR), SELENASTRUM  
 CAPRICORNUTUM : >100 ppm

LA TOXICITE AQUATIQUE: LES MICROORGANISMES : L'ETHER D'ETHYLE DE GLYCOL DE DIETHYLENE L'INHIBITION BACTERIENNE  
 IC50 : >5000 mg/L  
 ACRYLIC POLYMER L'INHIBITION BACTERIENNE , 15 MINUTES : IC50: >300 ppm

DIPROPYLENE GLYCOL ETHYL ETHER PRATIQUEMENT NON TOXIQUE AUX ORGANISMES AQUATIQUES SUR UNE BASE AIGUE : >100 mg/L DANS LA PLUPART D'ESPECE SENSIBLE. LE COMPOSANT D'ISODECYL BENZOATE N'A PAS D'EFFET SUR DES ALGUES DE CROISSANCE, LE CYCLE DE VIE DE DAPHNIE, LA SURVIE DE TRUIE D'ARC-EN-CIEL OU LE DEVELOPPEMENT D'ETAPE DE VIE PREMIER DE VAIRON A TETE PLATE AUX CONCENTRATIONS DE 50 mg/L, 39 mg/L, 6,5 mg/L, ET 47 mg/L RESPECTIVEMENT. CE N'EST PAS INHIBITEUR AUX BACTERIES ACTIVEES DE VASE. LA SOLUTION ACRYLIQUE DE POLYMERE PEUT ETRE NUISIBLE AUX ORGANISMES AQUATIQUES- PEUT CAUSER DES EFFETS A LONG TERME DANS L'ENVIRONNEMENT AQUATIQUE.

BIODEGRADABILITÉ: LE COMPOSANT DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER : LE MEC : 5 JOUR : 17% ; LE JOUR 10 : 71% ; LE JOUR 20 : 87% ; LE JOUR 28 : 100%

MORUE DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER: A MESURE 1,74 mg/mg.

THOD DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER: A CALCULE : 1,90 mg/mg

DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER EST FACILEMENT BIODEGRADABLE. LE

MEC DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER (28) : 77-84%

LE COMPOSANT D' ISODECYL BENZOATE A 67 % BIODEGRADATION APRES 28 JOURS DANS LE TEST DE MITI

MODIFIE (OECD 301C) ; 20% BIODEGRADATION APRES 28 JOURS DANS LE TEST DE BOUTEILLE FERME. LE

POLYMERE ACRYLIQUE N'EST PAS FACILEMENT BIODEGRADABLE.

MOBILITÉ: NON DISPONIBLE

MOBILITÉ: NON DISPONIBLE

PERSISTANCE: LE COMPOSANT ACRYLIQUE DE POLYMERE N'EST PAS FACILEMENT ELIMINE.

# INO GLOSS PRESTIGE

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE (CON'T)

#### INFORMATION ÉCOTOXICOLOGIQUE

CUMULATIVE: LE POTENTIEL DE COMPOSANT DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER EST BAS (BCF MOINS QUE 100 OU POW DE JOURNAL DE BORD MOINS QUE 3)

#### INFORMATION SUR LA FATALITÉ

CHIMIQUE: POUR LE COMPOSANT DE TRI BUTOXYETHYL PHOSPHATE , LA PRESSION DE VAPEUR BASSE, HAUT KOC DE COEFFICIENT DE SORPTION DE SOL, ET LA SOLUBILITE D'EAU D'APPROXIMATIVEMENT 1 g/L SUGGERE QUE LE COMPOSANT DANS L'ENVIRONNEMENT AIT PRINCIPALEMENT TROUVE DANS L'EAU ET LE SEDIMENT

AUTRE INFORMATION: NON DISPONIBLE

### SECTION 13: CONSIDÉRATIONS POUR LA MISE AU REBUT.

SELON LES LOIS MUNICIPALE, PROVINCIALE ET FÉDÉRALE.

### SECTION 14: INFORMATION SUR LE TRANSPORT

TMD (CANADA):	NON REGIS PAR LE TMD
INFORMATION ADDITIONNELLE`:	NON DISPONIBLE
POLLUANT POUR LES EAUX MARINES	NON

### SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

RENSEIGNEMENTS DSL :	ÉNUMÉRÉ.
CATEGORIE SIMDUT:	D2B

CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSIFIÉ SELON LES CRITÈRES DE DANGER ÉTABLIS PAR LA RPC (RÈGLEMENTATION DES PRODUITS CONTRÔLÉS) ET LES FICHES SIGNALÉTIQUES CONTIENNENT TOUTE L'INFORMATION REQUISE PAR LE RPC.

### SECTION 16: AUTRE INFORMATION

DÉSISTEMENT: CETTE INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE À PARTIR DE SOURCES COURANTES, FIABLES, ET QUE NOUS CROYONS CORRECTES. ÉTANT DONNÉ QUE LES DONNÉES ET/OU LES RÉGLEMENTS CHANGENT, ET QUE LES CONDITIONS D'UTILISATION SONT HORS DE NOTRE CONTRÔLE, AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST FAITE QUANT À L'EXACTITUDE CONSTANTE ET COMPLÈTE DE CETTE INFORMATION.